

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00474  
Numéro SIREN : 498 432 145  
Nom ou dénomination : GEO CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/005942

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
ROMANS SUR ISERE**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2018/005942**  
n° de gestion : **2007B00474**  
n° SIREN : **498 432 145 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 24/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

GEO CONSTRUCTION - Société à responsabilité limitée  
Les Buthiers 26270 Mirmande -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2017**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



740442

**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 386	1 386				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	173 399	126 770	46 629	42 417	4 212	9.93
Autres immobilisations corporelles	49 262	28 790	20 472		20 472	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	24 031		24 031	24 031		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	366		366	366		
<b>Total II</b>	<b>248 443</b>	<b>156 946</b>	<b>91 497</b>	<b>66 814</b>	<b>24 684</b>	<b>36.94</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements	2 153		2 153	2 365	212	8.96
En-cours de production de biens	9 000		9 000	55 855	46 855	83.89
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	150 824		150 824	28 315	122 510	432.67
Autres créances	14 677		14 677	5 357	9 320	174.00
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	104 395		104 395	99 044	5 351	5.40
Charges constatées d'avance (3)	1 605		1 605	2 972	1 367	46.00
<b>Total III</b>	<b>282 654</b>		<b>282 654</b>	<b>193 907</b>	<b>88 747</b>	<b>45.77</b>
<b>Comptes de Régularisation</b>						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>531 098</b>	<b>156 946</b>	<b>374 152</b>	<b>260 721</b>	<b>113 431</b>	<b>43.51</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont a moins d'un an  
(3) Dont a plus d'un an

366

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	69 647		62 419		7 229	11.58
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	61 488		37 229		24 260	65.16
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	142 136		110 647		31 488	28.46
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>							
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>							
	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (I)</b>							
	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	48 623		31 485		17 138	54.43
	Concours bancaires courants	148		114		34	29.72
	Emprunts et dettes financières diverses	4 729		2 610		2 119	81.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 779		10 638		4 142	38.94
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 629		66 379		8 250	12.43
	Dettes fiscales et sociales	88 618		37 301		51 318	137.58
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	490		1 547		1 057	68.34
<b>Comptes de Régularisation</b>							
	Produits constatés d'avance (I)						
	<b>Total IV</b>	232 016		150 073		81 943	54.60
	Ecart de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	374 152		260 721		113 431	43.51

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

203 266 131 739

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	164		164			164	
Production vendue de services	746 699		746 699	417 207		329 492	78.98
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	746 535		746 535	417 207		329 328	78.94
Production stockée			46 855	55 855		102 710	183.89
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 261	2 300		6 961	302.64
Autres produits			20	19		2	8.06
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			708 961	475 380		233 581	49.14
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			137 574	100 975		36 599	36.25
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			212	1 256		1 468	116.88
Autres achats et charges externes *			190 272	114 819		75 454	65.72
Impôts, taxes et versements assimilés			5 482	4 461		1 021	22.88
Salaires et traitements			211 304	137 574		73 730	53.59
Charges sociales			72 149	58 478		13 671	23.38
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 357	16 559		1 799	10.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	90		87	96.93
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			635 354	431 700		203 654	47.17
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			73 607	43 681		29 927	68.51
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

23

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	490		448		42	9.40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	490		448		42	9.40
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 348		1 243		105	8.44
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	1 348		1 243		105	8.44
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	858		795		63	7.89
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	72 749		42 885		29 864	69.64
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23				23	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	23				23	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	765		75		690	924.10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	765		75		690	924.10
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	742		75		667	893.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	10 519		5 582		4 937	88.45
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	709 474		475 828		233 646	49.10
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	647 986		438 599		209 386	47.74
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	61 488		37 229		24 260	65.16

\* Y compris Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

5 562      5 562



**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des matières et marchandises	7
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	8
Informations en matière de crédit bail	9

NA = Non Applicable NS = Non significative



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 374 151.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 746 535.02 Euros et dégagant un bénéfice de 61 488.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

En application des dispositions prévues par le CRC n°02-10 relatif à l'amortissement pour dépréciation des actifs, et le CRC n°04-16 pour leurs définitions, leurs évaluations et leurs comptabilisations, l'entreprise doit :

- décomposer la valeur d'origine de certaines immobilisations en composants
- faire référence à l'utilisation du bien dans l'entreprise, et non aux usages pour déterminer la durée d'amortissement.

Par dérogation aux principes ainsi énoncés, l'entreprise a retenue la méthode de passage simplifiée dite « prospective » qui consiste :

- à vérifier que les actifs figurant au bilan correspondent bien à la définition des actifs donnée par le règlement ; cette vérification peut aboutir à des reclassements
- à procéder au seul reclassement des valeurs nettes comptables au regard des nouvelles définitions et conditions de comptabilisation sans en modifier la valeur
- à retenir la durée d'usage d'amortissement pour les biens non décomposés.

Les éléments suivants ont été comptabilisés en charge :

- frais de constitution, de transformation et de premier établissement

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- frais d'augmentation de capital, de fusion, et scission
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations corporelles et incorporelles
- coût de développement
- coût des emprunts
- composants de 2ème catégorie et provision pour grosse révision.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 386		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	153 258		20 141
Installations générales agencements aménagements divers	6 839		
Matériel de transport	17 325		22 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 199		
<b>TOTAL</b>	<b>179 620</b>		<b>43 041</b>
Autres participations	24 031		
Prêts, autres immobilisations financières	366		
<b>TOTAL</b>	<b>24 397</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>205 402</b>		<b>43 041</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 386	1 386
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			173 399	173 399
Installations générales agencements aménagements divers			6 839	6 839
Matériel de transport			40 225	40 225
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 199	2 199
<b>TOTAL</b>			<b>222 661</b>	<b>222 661</b>
Autres participations			24 031	24 031
Prêts, autres immobilisations financières			366	366
<b>TOTAL</b>			<b>24 397</b>	<b>24 397</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>248 443</b>	<b>248 443</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 386			1 386
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	110 841	15 929		126 770
Installations générales agencements aménagements divers	6 839			6 839
Matériel de transport	17 325	2 428		19 753
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 199			2 199
TOTAL	137 203	18 357		155 560
TOTAL GENERAL	138 589	18 357		156 946

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	15 929				
Matériel de transport	2 428				
TOTAL	18 357				
TOTAL GENERAL	18 357				

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	366	366	
Autres créances clients	150 824	150 824	
Impôts sur les bénéfices	4 488	4 488	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 144	9 144	
Débiteurs divers	1 045	1 045	
Charges constatées d'avance	1 605	1 605	
TOTAL	167 472	167 472	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	191	191		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	48 580	19 831	28 749	
Fournisseurs et comptes rattachés	74 629	74 629		
Personnel et comptes rattachés	10 549	10 549		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 470	42 470		
Taxe sur la valeur ajoutée	34 172	34 172		
Autres impôts taxes et assimilés	1 428	1 428		
Groupe et associés	4 729	4 729		
Autres dettes	490	490		
TOTAL	217 237	188 487	28 749	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	32 911			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 774			

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	191
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 720
Dettes fiscales et sociales	1 428
Autres dettes	490
Total	5 829

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 605
Total	1 605

## - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

#### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 145
INTERETS DES EMPRUNTS	1 145	
Total (1)		1 145

#### Engagements reçus

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			67 000	25 788	92 788
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			73 980	14 832	88 812
- exercice				5 562	5 562
Total			73 980	20 394	94 374
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				5 562	5 562
- entre 1 et 5 ans				1 854	1 854
Total				7 416	7 416
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				670	670
- entre 1 et 5 ans				258	258
Total				928	928



**GEO CONSTRUCTION**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : Les Buthiers**  
**26270 MIRMANDE**  
**498432145 RCS ROMANS**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 25 JUIN 2018**

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Pour cet exercice, le chiffre d'affaires a progressé de plus de 78% par rapport à l'exercice précédent. Il est à noter, que contrairement, à l'exercice précédent, ce sont les travaux à 20% qui marquent la plus forte progression (+101,44%). Les travaux à 10% se sont également bien développés avec +56.08%.

**Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

**Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

Avec la continuation de la progression du chiffre d'affaire telle que constatée sur le précédent exercice, nous devrions sur 2018 poursuivre l'amélioration de notre rentabilité globale.



## RÉSULTATS - AFFECTATION

### Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 746 535 euros contre 417 207 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 78,93%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -37 574,00 euros contre 58 174,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -164,58%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 137 786,00 euros contre 99 719,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 38,17%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 190 272,00 euros contre 114 819,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 65,71%.

Il convient de préciser que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire de 39 347,00 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 482 euros contre 4 461 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,88%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 211 304,00 euros contre 137 574,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 53,59%.

Le montant des charges sociales s'élève à 72 149,00 euros contre 58 478,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 23,37%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 18 357,00 euros contre 16 559,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,85%.

Le montant des autres charges s'élève à 3,00 euros contre 90,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -96,66%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 635 354,00 euros contre 431 700,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 47,17%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 73 607,00 euros contre 43 681,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 68,51%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -858,00 euros (-795,00 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 72 749,00 euros contre 42 885,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 69,63%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -742,00 euros contre -75,00 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 10 519,00 euros contre 5 582,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 61 488,19 euros contre un bénéfice de 37 228,69 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 104,96%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 374 151,00 euros contre 260 721,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,50%.

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 61 488,19 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	61 488,19 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 350,00 euros par part	35 000,00 euros
Le solde	26 488,19 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 96 135,68 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 107 135,68 euros.

Le paiement des dividendes serait effectué le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 35 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

7 900 euros, soit 79 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 900 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

8 100 euros, soit 81 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 100 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

30 000 euros, soit 300 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000 euros

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

#### **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

#### **AUTORISATION D'AFFILIATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSIMILÉS AUX SALARIÉS AUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE**

Nous vous informons qu'en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, peuvent bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés, sur autorisation de la collectivité des associés.

Nous vous proposons en conséquence d'autoriser les mandataires sociaux susvisés, éventuellement concernés, à être rattachés aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société, et en conséquence à bénéficier desdits contrats.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à MIRMANDE  
Le 7 juin 2018

LA GERANCE



**GEO CONSTRUCTION**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : Les Buthiers**  
**26270 MIRMANDE**  
**498432145 RCS ROMANS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 25 JUIN 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 61 488,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	61 488,19 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 350,00 euros par part	35 000,00 euros
Le solde	26 488,19 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 96 135,68 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 35 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

7 900 euros, soit 79 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 900 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

8 100 euros, soit 81 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 100 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

30 000 euros, soit 300 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000 euros

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2018**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vallet', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.